

Risque de crédit : Dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur, ou de sa défaillance.

Risque de contrepartie : Risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque opérationnel : Défaillance d'un tiers, impliqué dans les processus opérationnels.

Autres risques possibles : Le fait d'investir dans d'autres fonds peut amener le Fonds à être influencé de façon importante par les mêmes investissements, secteurs ou zones géographiques. Les fonds dans lesquels nous investissons peuvent être vendus rapidement dans des conditions normales de marché. Des circonstances exceptionnelles peuvent amener à des situations dans lesquelles ceux-ci seraient vendus à perte pour vous. D'autres risques restent hors de contrôle, tel le risque juridique, politique et événementiel.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'Entrée	3.30%
Frais de Sortie	0.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi, et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué	
Frais prélevés par le compartiment sur une année	
Frais courants	4.04%
Frais prélevés par le compartiment dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune commission de performance n'est prévue pour ce compartiment.

Les frais courants se fondent sur les frais au 31 décembre 2015. Ce chiffre peut varier d'une période à l'autre.

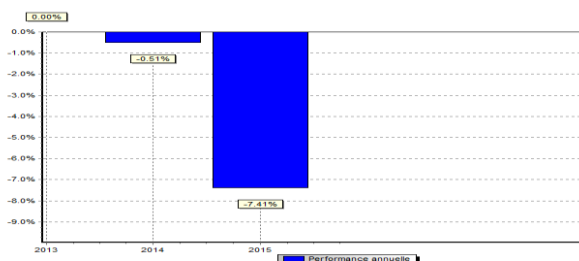
Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des frais **maximaux**. Il est possible que vous payiez moins. Le montant effectif des frais d'entrée et de sortie pourra être obtenu auprès de votre conseiller ou distributeur financier.

Les frais courants font l'objet d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de performance.

Les frais courants comprennent les frais de transactions des courtiers tiers, ceux de l'administration centrale de la Sicav, et les frais d'entrée et / ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. La commission de gestion est de 1.50%.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de la Sicav, section «Charges et Frais», disponible sur le site internet www.eis.lu.

Performances passées



Avertissement: Ce diagramme basé sur des performances passées ne présente qu'une valeur limitée comme indicateur des éventuelles performances futures.

Tous les frais et commissions ont été incluses dans les performances reprises sur ce diagramme.

Date de création du compartiment: Septembre 2013

Devise de calcul des performances passées: EUR

Informations pratiques

Banque Dépositaire: Banque Degroof Luxembourg S.A..

Informations supplémentaires: Le prospectus complet, le dernier rapport annuel révisé ainsi que le dernier rapport semi-annuel non révisé relatifs à ce compartiment et à l'ensemble de la Sicav PLACEURO, en français, sont disponibles gratuitement au siège social de la Sicav (16, rue d'Epernay, L-1490 Luxembourg), ou sur le site internet www.eis.lu. D'autres informations pratiques, notamment la valeur nette d'inventaire (V.N.I.), sont disponibles selon les mêmes modalités.

Aucune autre catégorie d'action n'est offerte à la souscription pour ce compartiment. Ce compartiment fait partie d'un OPCVM à compartiments multiples dont les actifs sont conservés séparément. Les conversions, de ce compartiment de l'OPCVM vers un autre compartiment sont gratuites.

Responsabilité: La responsabilité de PLACEURO ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Fiscalité: La législation fiscale du pays d'établissement de la Sicav, pourrait avoir un impact sur votre statut fiscal personnel selon votre domicile. En cas de doute, nous vous recommandons de vous renseigner auprès de votre conseiller fiscal.

L'OPCVM est agréé par le Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. COFIGECO est agréée par le Grand-Duché de Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01.03.2016.